



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Gabriel Séailles
Vic-Fezensac



PV de la séance du lundi 29 juin 2026

La séance est ouverte à 17h15, 15 personnes présentes en début de séance sur 24.

Le quorum est atteint, le conseil d'administration peut siéger et délibérer

Nomination du secrétariat de séance :

Madame Karine VINCENT, représentante des personnels enseignants accepte le secrétariat de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

I/ Questions administratives et financières :

- ⇒ Adoption du procès-verbal du 7 avril 2026
- ⇒ Proposition de modification du règlement intérieur (dispositif « portable en pause »)
- ⇒ Autorisation de recrutement d'assistants d'éducation pour l'année scolaire 2026/2027
- ⇒ Logements de fonction
- ⇒ Convention avec le CD32 pour la mise à disposition du matériel
- ⇒ DBM pour vote et information
- ⇒ Plan d'amortissement
- ⇒ Politique de recouvrement Agence Comptable
- ⇒ Seuil de transmission aux huissiers de justice
- ⇒ Autorisation d'admission en non valeur et remise gracieuse

II/ Questions vie de l'établissement et pédagogie :

- ⇒ Bilan vie scolaire 2025/2026
- ⇒ Bilan pédagogique 2025/2026
- ⇒ Perspectives 2026/2027

III/ Informations diverses :

- ⇒ Protocole « santé mentale »

I/ Questions administratives et financières :

Adoption du procès-verbal du 7 avril 2026

L'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 avril 2026 est soumise au vote :

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Proposition de modification du règlement intérieur (dispositif « portable en pause »)

Contexte : portable en pause (du primaire au lycée) : interdiction du portable (renforcé d'une interdiction déjà en place)

Renforcement par une modification du règlement intérieur (certains passages). Exemple : le téléphone doit être invisible par les personnels. La simple visibilité entraînera de manière systématique l'engagement d'une procédure disciplinaire.

17h32 : Arrivée de Madame CHALUMEAU, amenant le nombre de votants à 16

Madame LASPORTES dit que de nombreux élèves utilisent les portables malgré les interdictions. Elle propose l'installation de boîtes à l'entrée dans lesquelles les élèves déposeraient leurs portables en arrivant.

M. HENON lui répond que bien souvent, dans le cas d'utilisation de ces boîtes, les élèves ont un deuxième portable.

Il est proposé de rajouté : « le téléphone ou tout autre moyen terminal de communication (exemple : montre connectée, etc.) ».

« S'il est porté au collège, le portable doit être éteint et rangé dans le sac d'école. »

Monsieur SOULES dit que c'est également le rôle des parents, qu'ils doivent s'emparer de cette question.

Monsieur HENON répond qu'effectivement, il s'agit d'une prise de conscience collective.

Madame VINCENT propose de modifier le règlement intérieur ultérieurement concernant la question de l'IA et de la fraude liée à celle-ci.

La modification du règlement intérieur est soumise au vote :

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

ACTE N°15

Autorisation de recrutement d'assistants d'éducation pour l'année scolaire 2026/2027

Madame ROUSSEL précise que France Travail (anciennement Pôle Emploi) est sollicité pour le recrutement des AED. Madame ROUSSEL et Monsieur HENON ont vu environ 10 candidats pour le recrutement d'une nouvel AED.

Pour l'année scolaire 2026-2027 : Laetitia MICHEL et Emma SACCAVINI reconduisent leur contrat. Lucas LAGOUTTE quant à lui quitte le collège pour un nouveau projet professionnel.

L'autorisation de recrutement d'assistants d'éducation pour l'année scolaire 2026/2027 est soumise au vote :

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

ACTE N°18

Logements de fonction

Madame DUPUY, secrétaire générale et Monsieur HENON, Principal, demande une dérogation pour ne pas loger dans leurs logements de fonction.

3 logements :

- Un logement pour le chef d'établissement en bon état
- Un logement non habitable
- Un logement transformé en atelier pour l'agent de maintenance

Monsieur HENON dit que la situation doit évoluer car il n'y a qu'un seul logement de fonction disponible alors qu'il y a un besoin de 2.

Madame BRETON demande pourquoi le logement en état n'est pas loué ? Vu les besoins financiers des établissements, cela ferait une rentrée d'argent. Cela est possible dans les lycées.

Madame DUPUY lui répond qu'il s'agit d'un règlement du conseil départemental. Celui-ci n'autorise pas pour des raisons de sécurité de louer les logements. De plus, cela demanderait de les réhabiliter.
Elle précise qu'il faudrait que son poste ne soit plus annoncé comme logé.
Madame LASPORTES dit que ce vote est incohérent.

L'attribution des logements de fonction est soumise au vote :

Votants : 16	Pour : 2	Contre : 6	Abstention : 8
---------------------	-----------------	-------------------	-----------------------

ACTE N°17

Convention avec le CD32 pour la mise à disposition du matériel

Madame DUPUY présente une convention pour information : il s'agit d'une convention entre le conseil départemental et le service de restauration pour le prêt de matériel (exemple : presse-compote, petit robot, etc.)

Le matériel est prêté à titre gracieux.

DBM pour vote et information

DBM pour information :

Subvention de 290 € pour les fonds sociaux

BOP (carnets de correspondance, droit de reprographie et manuels scolaires) : 3 231 € :

- 800 € pour les carnets de correspondance
- 1050 € pour les droits de reprographie
- 1381 € restant pour les manuels scolaires : une seule demande cette année en français : un jeu de 25 manuels.

DBM pour vote :

Depuis quelques mois, nous avons un nouvel agent comptable. Celui-ci a indiqué lors d'un précédent conseil d'administration qu'une recette n'était pas prise en compte (en cause un décalage d'écriture comptable). Cette recette abondera les fonds de roulement pour l'année prochaine (environ 30 000 €). L'agent comptable nous autorise donc de réaliser un prélèvement :

Prélèvement de 2 500 € pour l'installation de 4 brasseurs d'air dans les salles du 2^{ème} étage (ce prélèvement compte l'achat des brasseurs + l'installation électrique).

Nous avons demandé l'appui technique du conseil départemental.

Si le conseil d'administration donne son accord, ces brasseurs pourraient être installés en septembre/octobre. Il s'agit d'un test.

Il est souligné que le conseil départemental devra s'emparer de cette question à l'avenir, car le collège ne sera pas en mesure de financer l'achat de brasseurs d'air pour toutes les salles de classe.

Le prélèvement de 2 500 € pour l'achat de 4 brasseurs d'air sur les fonds de roulement est soumis au vote :

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

ACTE N°16

Plan d'amortissement (ANNEXE)

Monsieur EUSTACHE, agent comptable, propose que tous les établissements qui dépendent de sa responsabilité aient un plan d'amortissement commun.

Politique de recouvrement agence comptable

La politique de recouvrement de l'agence comptable doit être communiquée au conseil d'administration.

1^{ère} étape : l'avis aux familles

2^{ème} étape :

- + 30 jours : relance
- + 60 jours : avis avant poursuite
- + 90 jours : 2^{ème} avis avant poursuite
- + 120 jours : transmission à l'huissier

Seuil de transmission aux huissiers de justice et autorisation d'admission en non valeur et remise gracieuse

Seuil de transmission à l'huissier : créance de plus de 100 €.

Le conseil d'administration doit autoriser le chef d'établissement à absorber les créances non payées de moins de 100 €.

II/ Questions vie de l'établissement et pédagogie :

Bilan vie scolaire 2025/2026

Madame ROUSSEL présente le bilan vie scolaire 2025/2026.

Le nombre d'AED reste stable (2,5 ETP). Il n'y a pas assez d'AED pour proposer des animations sur la pause méridienne.

Concernant les élèves absents : cela est souvent lié à des problèmes de santé. Il apparaît également des difficultés sociales et/ou familiales. Le lien est fait entre les professeurs principaux, la vie scolaire et l'assistante sociale (un plus cette année : l'assistante sociale était présente au collège un mercredi sur deux).

Lors d'absence, certains élèves ne rattrapent pas systématiquement les cours. Cela peut entraîner du décrochage scolaire.

Il est souligné la difficulté pour les familles de trouver des rendez-vous médicaux chez des spécialistes en milieu rural.

Bilan pHARe

Les situations de harcèlement sont moins importantes que l'année précédente.

La méthode de la préoccupation partagée mise en place est très efficace. Elle permet une meilleure prise en charge. Les situations préoccupantes sont très vite désamorcées.

Les élèves ambassadeurs participent régulièrement à des réunions. Certains s'essouffent, ils n'ont donc pas l'obligation de participer à toutes les réunions.

Des séances de prévention ont été dispensées cette année par les enseignants, l'infirmière scolaire et des intervenants extérieurs (exemple : Gendarmerie).

Monsieur HENON dit qu'on accorde la même importance à toutes les plaintes des élèves, le protocole pHARe permet de « décanter » les différentes situations.

III/ Informations diverses :

Protocole « santé mentale » (ANNEXE)

Protocole santé mentale des élèves : du repérage à la prise en charge.

Le dispositif pHARe sera associé à ce protocole sur le bien être à l'école. Il permettra le repérage des différentes situations (= climat scolaire en général)

Priorité : formalisation des choses.

Objectif : compléter le protocole à la rentrée avec les partenaires extérieurs institutionnels.

1. Repérer
2. Alerter (personnes ressources de l'établissement : Mme JOUBERT, M. CHARDON, Mme PEIGNE et Mme TONNIUC)
3. Evaluer (cellule de veille : M. HENON, Mme JOUBERT, Mme ROUSSEL, Mme PEIGNE)
4. Adresser (CMP, CMPP, MDA)
5. Assurer un suivi

Mme JOUBERT a reçu, comme toutes les infirmières scolaires, une formation sur les troubles scolaires anxieux.
Mme MARIE demande ce que nous faisons après ? Car, comme dit précédemment, il est très compliqué pour les familles d'avoir un rendez-vous médical en milieu rural.
M. HENON lui répond que malheureusement nous n'avons pas la main là-dessus.

18h40 : Madame MARIE quitte le conseil d'administration, amenant le nombre de votants à 15

II/ Questions vie de l'établissement et pédagogie :

Bilan pédagogique 2025/2026 et Perspectives 2026/2027 (ANNEXES)

Monsieur HENON fait lecture et projette le bilan de l'année 2025/2026
Différents parcours : avenir, santé et citoyen, d'éducation artistique et culturelle.
Beaucoup de choses proposées dans les différents niveaux.

Perspectives : fin de la résidence d'artiste car plus de financement. Rechercher des partenaires financiers pour la création d'un orchestre à l'école pour la rentrée 2027 (la mairie de Vic Fezensac participerait en partie).

Question des parents d'élèves :

Des parents demandent si des modifications de la gestion des téléphones portables des élèves sera mise en place à la rentrée prochaine ?

La réflexion sur la mise à l'écart des portables a-t-elle été poursuivie (cf. le compte rendu du premier CA) ?

Cette question a été débattue lors du point sur la modification du règlement intérieur.

La séance se termine à 19h27

La secrétariat de séance
Karine VINCENT

Le Président
Manuel HENON



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Gabriel Séailles
Vic-Fezensac



Le principal

Affaire suivie par :
Manuel HENON
Principal
Tél : 05.62.58.67.60
Mél : 0320033m@ac-toulouse.fr

Vic-Fezensac, le 19 juin 2026

Le Principal

6 place Zacharie Baqué
32190 VIC-FEZENSAC

à

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Administration se réunira le :

Lundi 29 Juin 2026, à 17h15
Salle 22 (2e étage, côté Est).

ORDRE DU JOUR :

I/ Questions administratives et financières :

- Adoption du procès-verbal du 7 avril 2026
- Proposition de modification du règlement intérieur (dispositif « portable en pause »)
- Autorisation de recrutement d'assistants d'éducation pour l'année scolaire 2026/2027
- Logements de fonction
- Convention avec le CD32 pour la mise à disposition du matériel
- DBM pour vote et information
- Plan d'amortissement
- Politique de recouvrement Agence Comptable
- Seuil de transmission aux huissiers de justice
- Autorisation d'admission en non valeur et remise gracieuse

II/ Questions vie de l'établissement et pédagogie :

- Bilan vie scolaire 2025/2026
- Bilan pédagogique 2025/2026
- Perspectives 2026/2027

III/ Informations diverses :

- Protocole « santé mentale »

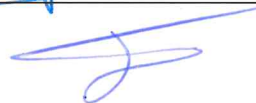
NB : les questions diverses relevant de la compétence du Conseil d'Administration doivent être déposées au Secrétariat, au plus tard 48 heures avant la date de la réunion.

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à cette réunion ou à vous faire représenter par un suppléant, dans cette attente, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération.

Le Principal
Manuel HENON

EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

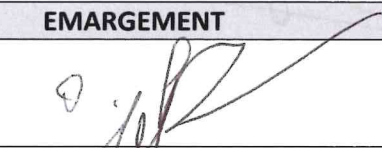
SEANCE N°5 DU 29/06/2026

	EMARGEMENT	ABS	EXC.
Chef d'établissement Manuel HENON			
Secrétaire générale Nathalie DUPUY			
Conseillère Principale d'Education Aude ROUSSEL			

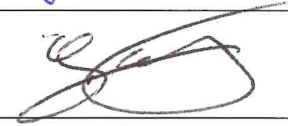
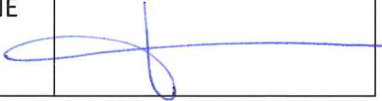
Représentants des collectivités territoriales

	EMARGEMENT	ABS	EXC.
Benoit DESENLIS		X	X
Bernard KSAZ		X	X
Barbara NETO		X	X

Personnalités qualifiées

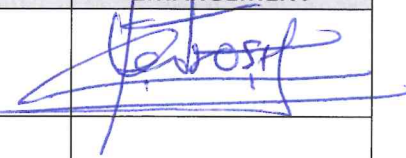
	EMARGEMENT	ABS	EXC.
Odette CHALUMEAU			
Isabelle MARIE			

Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation

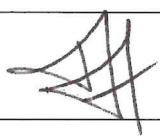
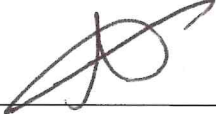
TITULAIRES	EMARGEMENT	ABS	EXC.	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Guillaume PERES		X	X	Marielle MIRANDE-DUPIN	
Fabienne BURGAN		X	X	Pierre GASTEL	
Patricia MALBREIL		X	X	Christèle THIRIET	
Aurélien ALMEIDA		X	X	Stéphanie PORTERIE	

Karine VINCENT				Emma SACCAVINI	
Jérôme JOUBERT		X	X		

Représentants élus des personnels administratifs, sociaux, santé, techniques ouvriers

TITULAIRES	EMARGEMENT	ABS	EXC.	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Béatrice GARCIA		X	X	Carlos PEDROSA	
Sophie AGELOU					

Représentants élus des parents d'élèves

TITULAIRES	EMARGEMENT	ABS	EXC.	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Julie PONS		X	X	Nuschka MORGAN	
Mathilde BRETON				Elodie GUY	
Marie AUBERT		X	X		
Séverine LASPORTES					
Jérôme SOULES					
Gaëlle GOUZENNE		X	X		

Représentants élus des élèves

TITULAIRES	EMARGEMENT	ABS	EXC.	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Naël LOUKIL		X	X	Yonis MANUEL	
Lola RAFFIN		X	X	Théo TONNEAU	